



SYNDICAT CGT A.S.P.S.
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes
19, rue du renard - 75004 PARIS
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



Lettre ouverte

Monsieur Michel Felkay

Commissaire Général – Directeur

Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection

Aujourd'hui, nous vous demandons solennellement, de procéder au confinement total du personnel de la DPSP ... Il en va de votre responsabilité !

En effet, il serait totalement irresponsable de réquisitionner le personnel, que ce soit sur la base du volontariat ou par décret préfectorale.

Chez nos collègues de la Police Nationale, le COVID-19 fait des ravages, l'effectif tombe comme des « mouches » contaminés à une vitesse folle, avec de plus en plus d'unités qui choisissent le confinement. Le nombre de policiers contaminés augmente de jours en jours, malgré une annonce jugée plutôt « farfelue » du ministre de l'intérieur qui indique que les « policiers n'étaient pas en risque ».

Vous pavoisé sur votre compte twitter en arguant que « vous êtes sur le pont » en exhibant sur une vidéo, des pauvres collègues ISVP qui essayent de faire respecter les 1 mètre de distance réglementaire minimum sur un marché Parisien, alors même que de nombreuses communes interdisent tout simplement les marchés ... Aberration ou manque de lucidité ?

Mais vous êtes où actuellement Monsieur le directeur ? D'où donnez-vous vos directives ?

Des collègues « ISVP, Médiateurs, ASP, AAS Mairie » prennent actuellement des risques pour leur propre vie et celle de leurs proches, pour des missions qui pourraient très certainement être reportées.

On apprend même quand sous-main, on s'interroge sur l'éventualité de faire appel aux AAS des parcs et jardins, soi-disant sur la base du volontariat ... Mais sans volontaire, vous allez faire quoi ? Réquisitionner de force ?

Les états civils dans les mairies ne peuvent vraiment pas être organisés différemment et sur rendez-vous comme le font plusieurs communes ?

Cela dérange à ce point la Municipalité de voir des agents payés et qui restent confinés chez eux, pour assurer la sécurité de chacun d'entre nous ?

Votre direction DPSP, de par son sigle, doit s'assurer de la prévention de son personnel, de sa sécurité et de sa protection ... Le fait-elle vraiment ?

Quand vous envoyez des agents au front, qui vont traverser Paris en empruntant les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail ... Quand vous les exposez à un risque de mort non négligeable ... Que devons-nous penser ? Qu'il est parfaitement légitime d'effectuer son devoir de service public alors même que nous voyons bon nombre de personnel hospitalier contracter le COVID-19 et parfois en mourir, avec ou sans protection ?

Comment pouvons-nous accepter qu'un de vos donneurs d'ordre demande à tous ceux qui ne présentent aucun symptôme d'être présent au travail ? C'est ignoble !

Ce virus est très contagieux, il tue et pas que les plus vulnérables !

Désormais, des collègues décident d'effectuer leur droit de retrait pour exposition à un « danger grave et imminent », conformément à l'article 5.1 Décret N°85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail, ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

Alors qu'une plainte est déposée à l'encontre de plusieurs ministres actuellement en place au sein du gouvernement, par plusieurs médecins !

Alors que le confinement, pour une grande partie de la population tend à se durcir !

VOUS MONSIEUR FELKAY

Vous êtes sur le « pont », tel un kamikaze ?

Désolé, pour la grande majorité d'entre nous, nous aimons notre métier !

Mais pas au détriment de notre vie !